

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Tél : 04 91 14 05 80

Fax : 04 91 91 96 89

Email : ffjp.siege@petanque.fr



COMITE

DIRECTEUR

Réunions des 20 et 21 novembre 2010

(Cette réunion s'est tenue le samedi 20 novembre et à partir de 08h30 et le dimanche 21 novembre de 08h30 à 12h30 au siège de la F.F.P.J.P à Marseille)

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P.
MM. **CANTARELLI, CARBONNIER, CHARPENTIER, COMBES, COSTE, DESBOIS, DESMULIE, DUBOIS, IANNARELLI, JUAN, MOREAU, M^{lle} PAUGAM, MM. PLACON, POGGI, READ, SIGNAIRE, STIRMEL, M^{lle} THEDEVIDE, M. THERON et M^{me} TROUBAT.**

Y participaient : M. **PERONNET** Directeur Technique National
Mme. **MAILLET** Conseillère Technique Nationale
M. **GRANDE** Directeur Administratif
M. **DELCHET** Représentant le Conseil des Ligues
M. **CHEVALIER** Représentant le Conseil des Ligues

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT :

Nous voici à la fin de la 2^{ème} année de mandat avec dans notre rétroviseur, déjà, beaucoup de chantiers terminés, si tant est que quelque chose puisse être terminé en matière associative !

Et devant notre vue, devant des chantiers en cours de finition, d'autres en perspective. Dans tous les cas beaucoup de travail de votre part et de la mienne car n'en déplaise, je m'immerge parmi vous. Cette notion d'inachevé perpétuel est certainement le ciment qui nous lie à notre action.

Depuis notre dernière réunion dans le Vaucluse au PONTET pour laquelle je remercie encore Michel et Lucette pour leur accueil « Bleu », nous avons gagné le titre Mondial au tir de précision et le titre majeur, Champions du Monde Seniors. Je tiens à féliciter et remercier vivement les 4 joueurs plus l'encadrement. La cohésion du groupe en plus de la qualité, de l'expérience et de la volonté des joueurs ont fait le reste surtout en finale, la plus belle depuis de nombreuses années. Je rends hommage aux magnifiques Malgaches qui avec un peu plus d'expérience devaient l'emporter, mais quelle belle promotion de la pétanque avec les images télévisuelles. Enfin, un grand bravo à nos compatriotes de Tahiti pour leur place de finaliste au Championnat du Monde de tir de précision ainsi que leur victoire dans la Coupe des Nations.

Depuis la France compte deux nouveaux arbitres internationaux que nous félicitons : Mme Evelyne CHAPILLON et M. Roland ARMAND.

Depuis, la France a obtenu l'organisation des Championnats du Monde seniors en 2012, kermesse ou vrai tournoi sportif pouvant permettre une vraie promotion de notre sport la pétanque, c'est une question à laquelle les femmes et les hommes que nous sommes doivent répondre car le gagnant de cette échéance 2012 ne doit être que la pétanque. J'ai souvent été impulsif, ces derniers temps, c'est le caractère des Gascons, jamais pourtant dans la polémique, celle-ci mène au précipice de nos sports.

Depuis la Coupe de France en est à son 3^{ème} tour de zone, depuis nous avons trouvé un candidat à l'organisation des championnats de France jeunes, BEUCAIRE (30), depuis des discussions ont été échangées avec Quarterback en vue du renouvellement du contrat, depuis beaucoup d'encre a coulé de nos imprimantes et les courriels se sont échangés en masse.

Depuis des problèmes ont fait jour, détournements d'argent de Comités, élections difficiles dans d'autres, changements de Présidents ou Présidents intérimaires, l'engagement bénévole de plus en plus compliqué est un constat évident. Pour information, 95 clubs ont mis la clef sous la porte en 2010 pour seulement 30 créations.

Depuis, nous avons un nouveau Champion de France des clubs qui est le même que le précédent avec toujours le même plaisir que l'an dernier, magique compétition.

Depuis malheureusement nous avons perdu Valère FERNANDEZ, un ancien membre du Comité Directeur fédéral et ancien président du CD 47, M. Gérard CURNIER, ancien membre du CD 05. Nos amis Yvonne et Raymond VIVIAN ont perdu leur 2^{ème} fils. Je voudrais dire à toutes et à tous que nous sommes toujours très peiné, très affligés lorsqu'un de notre famille disparaît.

Depuis, les chantiers, disais-je tout à l'heure, sont presque finis, le plus grand a commencé cette semaine, l'écriture de la politique sportive.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR :

Précisions sur son contenu :

- Page 4 : Il est indiqué concernant le Championnat de France à Soustons « ambiance trop festive, trop de réceptions ».

Il a été précisé que l'aspect festif est toujours optionnel et non obligatoire ; cela n'a pas entravé le bon déroulement sportif de ce championnat.

Un don à l'association caritative « V.M.L. » a été effectué par le CD 40 grâce à la participation des joueurs au tir de précision.

*Compte tenu de ces précisions, le compte-rendu de la réunion du Comité Directeur de septembre 2010 est **approuvé à l'unanimité**.*

III. DISPOSITIONS FINANCIERES

La situation financière de la Fédération, au 31 octobre 2010, figure en annexe.

Les recettes des licences ont été supérieures aux prévisions budgétaires étant donné que la baisse des licences a été moindre que prévue. En effet, 30 Comités métropolitains et 4 des DOM/TOM ont gagné des licenciés.

Nous avons perdu 4667 licences en 2010 soit une baisse d'environ 1.5%. Les Comités ayant la plus forte hausse sont : Ardèche, Oise et l'Yonne.

Les montants des conventions d'objectifs vont diminuer au fil du temps. Si cette année nous avons touché 135 000€, l'année prochaine ils seront encore réduits.

Les dépenses de la D.T.N sont bien maîtrisées et plus faibles que les prévisions budgétaires.

A l'inverse le poste relatif à l'indemnisation des déplacements des équipes aux Championnats de France a fortement augmenté en raison de la répartition géographique des villes organisatrices.

En ce qui concerne les fiches financières, elles ont toutes été émises début octobre et les paiements ont déjà commencé.

A ce jour les Comités n'ayant pas réglé leur fiche comptable sont : 02, 06, 14, 33, 34, 42, 79, 91 ainsi que quelques DOM/TOM.

A noter : A compter de 2011, **toutes les mutations des joueurs juniors seront facturées** car la plupart pratiquent au sein de la catégorie seniors.

L'opération de livraison du reliquat des lecteurs de cartes a débuté. Elle est effectuée sur la base du nombre de clubs ayant des licenciés en 2010, cela pour tenir compte des Comités qui ont maintenus ou augmentés leur nombre de club en développant l'utilisation des lecteurs.

Les lecteurs sont facturés au prix de 130,00 € car Paragon a respecté son engagement de nous facturer tous les lecteurs au même prix. Ils seront remboursés au même prix.

Toutes les commandes de lecteurs supplémentaires seront gérées par la SAOS pour tous vos besoins supérieurs à votre nombre de club.

La revalorisation des salaires de la DTN et du personnel administratif a été évoquée. Le détail sera étudié par la Commission des finances fédérale qui se tiendra le 16 décembre prochain à Moulins en marge du Trophée des Villes 2010.

Les cadres de la DTN et le personnel médical seront rémunérés pour leurs actions. Des fiches de paie seront établies.

IV. COUPE DE FRANCE :

La ville de NYONS (26) organisera la finale de la Coupe de France 2011 du 24 au 26 mars prochain.

Plusieurs forfaits ont été enregistrés pour cette édition 2010/2011. Les pénalités prévues par le Règlement et les sanctions sportives seront appliquées strictement.

Il est demandé de communiquer à Jean CHARPENTIER les lieux des 1/16^{èmes} de finales (2 sites par groupe) qui auront lieu les 26 et 27 février.

V. CONGRES :

Les grandes lignes du programme et de l'ordre du jour du prochain Congrès National à Narbonne ont été établies.

Le samedi matin verra, outre l'atelier informatique traditionnel, l'intervention successive des partenaires fédéraux, d'un représentant de l'autorité de régulation des paris en ligne ainsi qu'un représentant du Ministère des sports à propos de la Convention d'Objectif.

Il a été attribué le Prix Kiki AUSSARESES à MM. Salvatore BARLETTA du *Journal de Saône et Loire* et à M. Laurent VERNAY, journaliste à *Sport +*.

Le prix Bernard DUC qui récompense les municipalités a quant à lui été attribué aux communes de BEAUCAIRE (30) et de Behren-Lès-Forbach (57).

VI. CHAMPIONNATS DE FRANCE :

A. Dates des Championnats de France :

Le Comité Directeur a confirmé sa volonté de ne plus modifier les dates des championnats.

Néanmoins, afin d'assurer une continuité avec les Masters jeunes et seniors de Pétanque qui auront lieu la semaine suivante à Beaucaire, et faute de candidature autre, le Comité Directeur a majoritairement décidé de décaler la date d'une semaine pour ainsi assurer une grande fête de la Pétanque pour les jeunes et la ville de Beaucaire.

Des cercles matérialisés au sol coupés type « fer à cheval » seront mis à disposition des organisateurs des Championnats de France Jeu Provençal au car podium.

Les organisateurs de Championnats en 2011 doivent communiquer, pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, leur intention en ce qui concerne l'hébergement. Dans la négative, ils doivent obligatoirement envoyer une liste d'hôtels susceptible d'accueillir les délégations.

2011 :

Doublettes Seniors Féminins	11 / 12 juin	Brive (19)
Individuel Seniors	11 / 12 juin	Brive (19)
Triplettes Jeu Provençal	17 au 19 juin	Gruissan (11)
Triplettes Seniors Masculins	25 / 26 juin	Soustons (40)
Doublettes Mixtes	9 / 10 juillet	Strasbourg (67)
Doublettes Seniors Masculins	16 / 17 juillet	Rennes (35)
Triplettes Jeunes	27 / 28 août	Beaucaire (30)
Doublettes Jeu Provençal	26 au 28 août	Montauban (82)
Triplettes Seniors Féminins	10 / 11 septembre	Fos sur Mer (13)
Triplettes Vétérans	17 / 18 septembre	Canéjan (33)

2012 :

Doublettes Seniors Féminins	9 / 10 juin	Challans (85)
Individuel Seniors	9 / 10 juin	Challans (85) attente retour dossier
Triplettes Jeu Provençal	15 au 17 juin	Tournefeuille (31) attente retour dossier
Doublettes Seniors Masculins	23 / 24 juin	Guéret (23) attente retour dossier
Triplettes Seniors Masculins	30 juin/ 1 ^{er} Juillet	Chalons/Saône (71) attente retour dossier
Doublettes Mixtes	14 / 15 juillet	Espalion (12)
Triplettes Jeunes	25 / 26 août	Nevers (58) attente retour dossier
Doublettes Jeu Provençal	24 au 26 août	Frontignan (34)
Triplettes Seniors Féminins	8 / 9 septembre	Pau (64)
Triplettes Vétérans	15 / 16 septembre	Anduze (30)

2013 :

Des options pour le Triplettes Jeu Provençal à Vauvert (30) - Doublettes Mixtes à Béziers (34) – Jeunes dans le CD74 et le Triplettes Féminin à Chalon sur Saône (71).

B. Sedan 2010 :

Accueil chaleureux malgré la météo peu clémente. Félicitations à toute l'équipe de bénévoles qui a été très présente et toujours disponible.

A noter la reprise des parties à 14h15 les repas n'étant pas pris sur place.

Un rappel aux organisateurs : les repas du midi doivent être sportifs, c'est-à-dire légers n'ont nullement besoin d'être très sophistiqués.

C. Répartition des équipes 2011 :

RAPPEL AUX LIGUES : il leur est interdit d'attribuer des équipes de Ligue à leurs Comités. Les remplacements sont interdits et les équipes doivent être issues d'un qualificatif de Ligue.

Il n'y a plus d'équipes de Ligues attribuées au mérite.

Il a été attribué une équipe de plus au titre du mérite aux Comités suivants : CD 92, 69, 85, 84,09, 94, 87 et 57. En cas de désistement de l'un d'eux, l'équipe sera attribuée dans la suite du classement.

Il sera étudié la possibilité de modifier ce critère en passant sur celui de l'augmentation du nombre de licences.

Le projet de répartition des équipes aux Championnats de France 2011 sera envoyé prochainement. *(A l'heure où est rédigé le présent compte-rendu, ce document a été envoyé par courriel)*

Un projet de répartition a été proposé en tenant compte de la mise en place du Championnat de France Promotion en 2012. Etant donné que certaines imperfections ont été constatées, ce projet sera retravaillé.

VI. D.T.N:

Nos quatre garçons (Henri LACROIX, Philippe SUCHAUD, Bruno LE BOURSICAUD et Thierry GRANDET) ont brillamment remporté le titre de champion du Monde à Izmir contre les Malgaches 13 à 12. Très belle partie où le suspense a duré jusqu'à la dernière boule. Malgré un palmarès déjà bien rempli, nos joueurs ont montré une grande détermination pour conserver ce titre. La conservation de ce titre est très importante car c'était la première édition de la nouvelle formule. Toute la délégation voulait montrer que cela ne saurait altérer la domination de la France...

Bruno LE BOURSICAUD a aussi remporté le titre de Champion du Monde du Tir de Précision. Titre que la France n'avait pas remporté depuis 2003. Ce joueur a donné entière satisfaction et ceci malgré la pression qu'il s'était mis en revendiquant cette place depuis plusieurs années.

Après le doublé des féminines aux derniers Championnats d'Europe en Slovénie, les masculins ont réalisé le même exploit.

La phase qualificative pour les Championnats d'Europe Espoirs féminins se déroulera à Mons sous Vaudrey dans le Jura. Nous sommes en train de modifier la date pour que cette compétition soit programmée en même temps que la dernière phase de la Coupe de France. (fin février). Après accord de la CEP et de la Belgique, nous attendons le retour de la Slovénie pour officialiser la nouvelle date. Cela évitera d'être en concurrence avec la finale de la Coupe de France à Nyons.

Ce même week-end (19, 20 et 21 novembre) se déroule à Nîmes, le stage Interzone. Suite à ce stage, les choix sur le groupe final sera pris assez rapidement afin de programmer des regroupements dont l'objectif sera plus la préparation et l'entraînement que simplement la sélection. Cette année une orientation tout particulière sera faite sur le tir de précision. En effet, il représente une discipline à part entière et une médaille tout aussi importante à remporter lors des grands championnats. Elle doit mieux être prise en compte dans cette catégorie Jeunes pour que les performances soient plus en rapport avec nos objectifs.

Le 7 décembre, l'équipe de France féminine championne d'Europe (Angélique PAPON, Ludivine D'ISIDORO, Marie-Christine VIREBAYRE et Anna MAILLARD) partira au Laos pour la Coupe des Confédérations. Nos françaises auront de la concurrence puisque les thaïlandaises seront de la partie. Nous avons pris contact avec l'ambassade de France au Laos pour mettre en place une animation pétanque. Nous attendons le planning de la FIPJP pour planifier cette action.

Le choix a été pris par le Comité Directeur de n'acheter que 1000 exemplaires de la revue E.P.S par la Fédération et de les mettre en don. Ils ne seront donc pas à vendre à la SAOS. Nous avons la première réunion de travail avec la Revue EPS le jeudi avant le colloque des éducateurs.

La session de BF2 2010 s'est déroulée à Macon les 1, 2 et 3 octobre pour la formation et les 12 et 13 novembre pour l'examen. Sur 19 candidats, il y a eu 13 admis. Parmi les échecs, nous avons quelques notes éliminatoires. Pour ces candidats, nous allons mettre en place un suivi personnalisé afin de leur faire passer une épreuve au cours de l'année 2011 sans attendre la prochaine session. Il sera prévu un allongement de la formation pour permettre un meilleur exposé de tous les contenus

En 2011, une formation BF3 sera dans un premier temps, réservée aux responsables de zones et aux membres de l'ETN avec une formation spécifique au tutorat. Ce BF3 donnant l'équivalence de l'UC3 et UC4 du diplôme d'Etat, il n'y aurait plus que l'UC1 et UC2 à passer pour obtenir le diplôme d'Etat, qui est un diplôme à visée professionnelle. Nous allons faire l'inventaire des personnes intéressées afin de voir si nous pouvons mettre en place une session DE pour les membres de l'ETN.

Ensuite en fin d'année 2011, une autres session sera ouverte pour les autres BF 2° et tous les candidats extérieurs. Grâce à la formation des tuteurs, nous pourrons avoir un suivi plus important de nos stagiaires ce qui est indispensable à la progression et à la réussite de nos candidats. Un problème se pose : celui du coût du BF3 car le BF2 est à 40 euros et l'UC3, UC4 du DE (équivalent au BF3 tant sur la durée que sur le contenu) est à 1700 euros. De plus, le BF3 n'est pas reconnu par le Ministère. Nous allons engager des discussions avec Yannick Renoux du Ministère de Sports en charge de ce dossier.

Le colloque des éducateurs aura lieu à l'INSEP le 28 novembre. 6 ligues ne seront pas représentées. Environ 90 personnes seront là pour échanger et faire redescendre dans les Ligues et les Comités, les directives mises en place par la DTN. Il est fort regrettable que de nombreux Comités ou Ligues ne daignent même pas répondre à cette invitation.

Dès le vendredi 26, une réunion aura lieu avec les membres du Bureau Technique National (BTN) et le samedi avec tous les membres de l'ETN (Equipe Technique Nationale). Le comité de sélection des seniors se réunira le samedi soir pour définir les orientations de la sélection aux Championnats d'Europe et du dispositif de suivi de la prochaine saison.

Tous les membres du Bureau Technique National et le médical (médecins, kinés et psychologue) ont eu des vacances par rapport aux nombres de jour où ils ont effectué des actions avec les équipes de France.

La liste des sportifs de Haut Niveau a été envoyée au Ministère : 52 joueurs et joueuses sont inscrits sur cette liste différenciée en 3 catégories (Elites, Séniors, Jeunes). Concernant la liste fédérale, elle a été maintenue mais elle devra être validée par le Président avant envoi aux Comités et Ligues.

Un projet de politique sportive fédérale a été proposé. Il s'agit d'une base de travail qui devra être affinée avant d'être présentée en Congrès National.

VIII. GROUPE de TRAVAIL COMPETITIONS

A. C.N.C :

Les forfaits (dont 3 généraux) ont été étudiés et les clubs concernés seront avertis par courrier des décisions prises. Un seul incident disciplinaire a été porté devant la Commission de Discipline Fédérale.

La finale nationale a été superbe à tous points de vue. Félicitations à tous les acteurs. Les clubs sont friands de phases finales et demandent une réédition quelque soit la formule, ceci malgré la configuration finale CNC à 3 niveaux en 2011.

Le budget prévisionnel a été respecté et les indemnités seront reversées par virement bancaire aux clubs vers la mi-décembre.

Un courrier sera envoyé courant décembre à tous les clubs engagés, comprenant :

- Un formulaire d'inscription au CNC 2011 qui comprendra un budget prévisionnel type. Il sera transmis à tous les clubs engagés qui pourront ainsi confirmer leur participation en toute connaissance du coût avant établissement du calendrier 2011. Les clubs renseigneront le formulaire avec leur RIB et une adresse mail.
- Un document définissant les modalités du CNC 2011.

Le budget 2011 sera revu à la hausse, en tenant compte de l'organisation éventuelle de phases finales pour désigner les champions de chacune des 3 divisions

Rappel des dates 2011 et années suivantes :

- Les dates fixes CDC, CRC, CNC pour 2011 sont les suivantes :
 - 1^{er} et dernier WE de mars soit 05-06/03/2011 et 26-27/03/2011
 - 1^{er} et dernier WE d'octobre soit 01-02/10/2011 et 29-30/10/2011
 - 1^{er} WE de novembre soit 05-06/11/2011
- Les CD et Ligues utiliseront ces dates suivant leurs besoins de journées qui sont liés aux nombres d'équipes dans les divisions et groupes. Certaines régions ont même besoin de plus de dates qu'ils placeront à leur gré dans leurs calendriers respectifs.
- Etant donné que le déroulement actuel du niveau National ne nécessite que 3 dates, le Comité Directeur a décidé de n'utiliser que les dates d'octobre et de novembre.

Il a été confirmé qu'il n'y aura pas de descentes cette saison.

Il est décidé que la gestion administrative du CNC sera effectuée par le siège de la F.F.P.J.P. sous pilotage de l' élu FFPJP responsable.

La composition des groupes dans les divisions sont modulables chaque saison pour obtention de la meilleure répartition géographique possible.

Modalités d'inscription des clubs au niveau national

- Créer un formulaire d'inscription et ajouter le RIB au formulaire ainsi qu'une adresse mail obligatoire
- Une équipe inscrite dans le CNC est automatiquement reversée en division supérieure ou inférieure. En cas de forfait général le club doit le faire par LRAR au siège de la FFPJP avant l'établissement du calendrier national sinon s'appliquent les amendes pour forfait et les sanctions sportives

Calendrier 2011 et échéancier

- Retour du formulaire d'inscription : 31/01/2011
- Elaboration du calendrier CNC : Conseil National de Février 2011
- Distribution du calendrier à tous les clubs avec mise sur site FFPJP

Sanctions sportives : Elles sont proposées par le Comité de Pilotage du CNC puis soumises au Comité Directeur FFPJP et entérinées par celui-ci.

Indemnité fédérale : Elle représente une indemnité forfaitaire de «participation au CNC» et donc de participation aux frais des clubs et non pas de remboursements de frais. Le montant sera indiqué chaque année dans le document « modalités du CNC »

Modifications et précisions du règlement actuel

- Les ligues devront impérativement désigner un délégué de ligue sur les sites organisateurs de leur région.
- Composition du Jury : Le coach de chaque équipe (moins les concernés par l'affaire au moment de la réunion), Le délégué de ligue (Président de Jury, à défaut l'arbitre), L'arbitre du championnat
- Forfaits : après étude des propositions il est décidé que la définition des forfaits et amendes relatives ne changent pas.
- Remplacements : à préciser que dans le même match un joueur sorti en doublette ne peut plus entrer dans une partie doublette et idem pour le tripléte.
- Epreuve de Tir : à préciser après la phrase « jusqu'à ce qu'un joueur manque » ...à condition que chaque équipe ait tiré le même nombre de boules.
- Goal Average : en cas d'égalité au classement, il est précisé que l'équipe qui a remporté sa rencontre face à celle qui est au même niveau qu'elle se classe devant.
- Réponse à la demande d'avoir 2 équipes du même club en division nationale
- Le Comité Directeur accepte qu'il puisse y avoir 2 équipes du même club au niveau national, mais pas dans le même groupe, car certains autres sports le tolèrent également.
- Dans le cas où les 2 équipes se retrouveraient dans le même groupe pour cause des montées descentes : celle qui descend fait descendre l'autre en division inférieure et celle qui devrait monter reste dans sa division et implique la montée de la suivante du classement.
- Composition des équipes : joueurs dits « brûlés »

Le Comité Directeur confirme qu'il n'entend pas légiférer au plan national pour ce qui concerne la composition des équipes qui reste du ressort des clubs.

Le meilleur moyen est que les Ligues placent au moins le CRC sur les dates CNC.

En cas de non paiement des amendes par un club ; il sera procédé au retrait du montant relatif sur la fiche financière du CD.

Des sanctions sportives éventuelles pourront être prises.

Refus de montée : un club peut refuser la montée en division supérieure.

Préparation des CNC Féminins et Jeunes à introduire au niveau départemental en 2011

La formule retenue pour ces championnats est la suivante :

- Les équipes seront formées de 5 joueurs (4+1 remplaçant) sur la feuille de match.
- Les rencontres se dérouleront dans cet ordre : 4 Tête à Tête / 2 Doublettes/ 1 Tripléte et 1 atelier tir / point simplifiés (en préparation par la DTN)

- Les ententes géographiques de clubs sont autorisées jusqu'à 3 clubs maximum, et gérées par le Comité Départemental qui devra donner son accord. La constitution d'équipes départementales n'est pas autorisée.

Points (base = 2 pts / joueur) :

- Tête à Tête : les tête-à-tête peuvent rapporter 8 points par équipe puisque chaque tête-à-tête vaut 2 points.
- Doublettes : les doublettes peuvent rapporter 8 points par équipe puisque chaque doublette vaut 4 points.
- Triplettes : les triplettes peuvent rapporter 12 points par équipe puisque chaque tripléte vaut 6 points.
- L'atelier rapporte 2 points.
- Au total, une équipe peut inscrire 26 points.

Composition des équipes :

- Féminines : toutes les catégories sont admises sachant qu'elles peuvent continuer à participer au CNC déjà existant.
- Jeunes : il existe 2 championnats distincts:
 - o 1 Championnat pour Juniors / Cadets
 - o 1 Championnat pour Benjamins / Minimes

Dès 2011 ces compétitions pourront être mises en place dans les départements qui le souhaitent avec extension vers les Ligues.

B. CONCOURS NATIONAUX :

De nombreux concours nationaux inscrits au calendrier 2010 n'ont pas atteint les quotas réglementaires. Dès lors, le **Comité Directeur a décidé que les concours 2011 qui n'atteindraient pas lesdits quotas ne seraient pas agréés pour l'année suivante.** Idem pour les concours dont le rapport du délégué et/ou de l'arbitre ne serait pas parvenu au siège de la F.F.P.J.P.

Une présentation du projet de refonte des concours nationaux comprenant une nouvelle méthode de classification des joueurs a été effectuée. Un projet finalisé sera présenté au congrès de Narbonne.

Il est souligné l'excellent travail réalisé par le responsable sur les statistiques d'anomalies relevées sur les rapports des délégués aux nationaux.

IX. ARBITRAGE ET REGLEMENTS :

1) Arbitres de Haut-Niveau

Le Ministère de la Santé et des Sports établit chaque année une liste d'arbitres et de juges de Haut Niveau.

Les critères de 6 jours pour des championnats du Monde et d'Europe étaient trop restrictifs pour intégrer plusieurs arbitres. Seul Patrick GRIGNON avec les Championnats d'Europe seniors à Nice et les Jeux Asiatiques a pu être retenu dans cette liste. Il a été convenu de redéfinir les critères en y intégrant les compétitions dont leur appellation montrait le caractère international (Firminy, Blangy, Europ-Pétanque...) et mondial (La Marseillaise, Millau). Ces nouveaux critères ont été acceptés par la commission de validation. Ceci nous donnera la possibilité de présenter plus de candidats lors de la prochaine édition de cette liste.

Ce dispositif doit être le début de la mise en place d'un corps arbitral de référence qui devrait officier lors des compétitions majeures (Championnats de France et compétitions à caractère international et national)

2) Pool d'Arbitres Elites

Les critères requis pour appartenir à ce pool sont : être retenu par la CNA, être volontaire, avoir de l'expérience, avoir de la prestance, du charisme, être physiquement apte (CM du médecin traitant), avoir un avis favorable du Président du CD et/ou de la Ligue (ceux qui arbitrent tous les concours), être « arbitre » et non pas seulement « métreur » et avoir satisfait aux tests du concours

Après de nombreuses propositions, la CNA décide finalement, et dans un premier temps afin de pouvoir démarrer, de convoquer une quarantaine d'arbitres présélectionnés, parmi lesquels tous les internationaux, excepté ceux atteignant la limite d'âge et ceux de la CNA.

Un courrier sera envoyé à tous les présidents de Comités et Ligues. Ces arbitres seront convoqués à Marseille pour la journée du dimanche 30 janvier 2011 de 9H00 à 16H00 où ils passeront un concours à la suite duquel une vingtaine sera retenue.

Attention, le fait d'avoir été nommé ne signifie pas que cet arbitre fasse partie du pool. De plus, ce pool ne sera pas fermé : on pourra y entrer comme en sortir.

Les Présidents des CD et Ligues recevront la liste de leurs arbitres présélectionnés et seront chargés de les convoquer à la journée du 30 janvier à Marseille. De plus, ces arbitres retenus recevront un courrier explicatif avec le programme de cette journée de sélection. Une copie sera adressée aux Présidents des CD & Ligues.

La journée débutera par une épreuve test qui comprendra des questions rédactionnelles portant sur tous les règlements (une par thème) : pétanque, jeu provençal, administratif, sportif, Championnat de France, Coupe de France, Championnat par Equipes de Clubs, Tir de Précision, ... Puis par un Questionnaire à Choix Multiples d'environ une trentaine de questions sur les mêmes thèmes.

Le reste de la journée sera consacré à la pédagogie de l'intervention, la gestion des conflits, la psychologie, les vécus, les erreurs, les avantages et obligations du pool, les dernières directives fédérales, etc...

Lorsque ce pool sera établi, c'est donc en son sein que seront désignés les arbitres pour officier dans les Championnats de France, Finale de la Coupe de France, Tournoi des Villes, Masters, etc....

Le déplacement et l'hébergement des arbitres seront à la charge des Comités et/ou Ligues et le repas du dimanche midi sera pris en charge par la Fédération.

3) Formation itinérante

La formation sous sa forme existante à savoir un colloque avec les arbitres internationaux et nationaux, à PARIS, le dimanche suivant la Toussaint les années paires et un séminaire avec les arbitres de ligue par regroupement de ligues les années impaires, n'est plus.

Une formation itinérante, à l'exemple de celle menée par la Commission de Discipline va voir le jour.

Le contenu sera identique pour tous. Au nombre de 2, ils se déplaceraient partout et se feraient assister par le membre de la commission résidant proche.

Il est souhaité que cette formation soit ouverte à tous les arbitres quel que soit leur grade. Cela ne fait pas l'unanimité, certains préférant n'intervenir qu'auprès des nationaux et internationaux.

Lors de chaque formation, il conviendra de désigner des arbitres pour en assurer le suivi. Ces derniers devront être volontaires.

En tout état de cause, les formations déjà existantes dans les comités et dans les ligues doivent perdurer. Cette intervention nationale venant en complément.

Au sujet des frais engendrés, la C.N.A. propose que soient pris en charges :

- par la Fédération, les déplacements, la restauration et l'hébergement des intervenants.

- par les comités et/ou ligues selon leurs accords, les déplacements de leurs arbitres et éventuellement la restauration, sachant qu'en intervenant au plus près les frais devraient être moins conséquents.

4) Tenue officielle d'arbitre :

La tenue a été envoyée à tous les Comités et Ligues à savoir le pantalon noir, le maillot d'arbitre rayé et un nouveau blouson. Les écussons doivent être fixes, cousus, brodés, floqués ou collés.

Les chaussures doivent être fermées devant et derrière.

Tenue d'arbitre en fonction du type de concours :

- si la désignation a été effectuée par la F.I.P.J.P : tenue internationale
- Si la désignation a été effectuée par la F.F.P.J.P. (même si c'est un concours international) : tenue nationale

5) Règlement:

Suite à la réunion de la commission du Jeu Provençal et aux essais réalisés en cours d'année, le Comité Directeur a accepté les propositions, pour application dès le 1^{er} janvier 2011, de changements au règlement de Jeu provençal qui figure au compte rendu de la Commission National d'Arbitrage. Les articles modifiés sont l'article 6 concernant le cercle et l'article 23 ter.

Il a été précisé que malgré les modifications du règlement du jeu de Pétanque International, celui applicable en France n'a pas été modifié notamment en ce qui concerne les distances de jeu qui ne changent pas.

RAPPEL : si un joueur qualifié pour les Championnats de France est absent, il ne peut être remplacé. De plus cette équipe doit alors OBLIGATOIREMENT être remplacée, ne pouvant jouer avec un joueur en moins.

6) Film sur l'arbitrage :

La CNA prévoit le tournage d'un film sur les diverses manières d'intervenir de l'arbitre. Ce film sera interactif pour servir d'outil de travail lors des réunions de formation. Il ne présentera que des séquences vécues. Ces scènes ont été proposées par les membres de la CNA.

7) Examens :

- Résultats examen national 2010 : sont définitivement reçus arbitres nationaux : DEVOS Jean-François (41) ; GIRAUD Jean-Paul (09) ; ATTAR Jean-Paul (34)
- Ont été supervisés les arbitres reçus en 2009: MARZAT Jean-François ; VIARD Jean-Louis ; MASSAT Daniel ; FERRANDEZ Robert
- Candidats 2011 : Mmes SAHUGUET Roselyne (CD 34) ; Mme SAUBESTY ??? (CD 40) et BRANDI Jocelyne (CD 85) ; MM. ALBEISSEN Thierry (CD 11) ; BAVEREL Alain (CD 64) ; LAURENDEAU Patrick (CD 83) ; PAOLY Pierre (CD 13) ; OMNES Daniel (CD 83) ; TACCON Christophe (CD 82) ; CANALE Philippe (CD 2A) ; LEVEQUE Michel (CD 07).

Le code d'arbitrage est en cours d'impression, il sera délivré gratuitement pour les arbitres qui participeront à la formation itinérante. Pour les autres personnes intéressées, il sera payant.

X. DIVERS :

A. Monaco :

L'intégration d'équipes monégasques aux Championnats de France a été une nouvelle fois étudiée par le Comité Directeur. Il a été demandé officiellement aux Comités Directeurs du 06 et de la Ligue P.A.C.A leurs avis en la matière.

Après étude des réponses transmises, **le Comité Directeur a décidé de refuser l'intégration des joueurs licenciés à la Fédération Monégasque au sein des Championnats de France et de leurs qualificatifs.**

En effet, il a été confirmé que la participation aux Championnats de France était réservée aux titulaires d'une licence F.F.P.J.P.

Il a été relevé que des joueurs actuellement licenciés à la Fédération monégasque n'avaient pas réalisé de mutation internationale et n'auraient normalement pas dû être licenciés à Monaco. La F.I.P.J.P. sera sensibilisée sur les difficultés d'application de la réglementation relative aux mutations.

B. Championnats du Monde 2012 :

Suite à l'appel à candidature, outre celle initiale de la ville de Marseille, celle de Nice a été confirmée.

Néanmoins, il s'agissait d'une candidature de substitution dans l'hypothèse où la ville de Marseille ne serait pas retenue.

Après discussions entre les membres du Comité Directeur, **il a été décidé d'attribuer l'organisation au Comité des Bouches du Rhône, la commune étant candidate.**

Dans un premier temps, un Comité de Pilotage a été mis en place. Il est composé de membres de la Fédération (MM. CANTARUTTI, READ, STIRMEL, POGGI, GRANDE), d'un membre représentant la SAOS PROMO-PETANQUE, 2 membres de la Ligue P.A.C.A. et 2 du CD 13.

Il sera créé une association ad hoc dotée d'un compte bancaire et d'une durée limitée. Elle établira des conventions avec les organes fédéraux et le prestataire à savoir la société Quarterback.

La date n'a pas encore été fixée mais ils auront lieu probablement début octobre car à la fin du mois de septembre se déroule la Foire Internationale de Marseille.

C. Promo-Petanque, renouvellement contrat Quarterback et partenariats :

La réunion de clôture annuelle des comptes aura lieu le 1^{er} décembre prochain en préalable à la prochaine réunion du Conseil d'administration.

A cette occasion l'actuel Président, Patrice COMBES, a décidé d'y présenter sa démission. A noter cette année une forte diminution du stock en raison notamment de la vente de produits destinés à doter les joueurs qualifiés aux Championnats de France.

Lecture est donnée du compte-rendu de la réunion qui s'est tenue à Lyon le 1^{er} novembre dernier entre les représentants de la société Quarterback et ceux de la FFPJP/SAOS.

Il a été confirmé que les trois lots sont attribués à Quarterback mais qu'ils devront faire l'objet, pour chacun, d'un contrat séparé.

De plus, une convention devra être rédigée relative à l'agrément de l'organisation des Masters et du Trophée des Villes. Il y sera notamment indiqué que l'ensemble des frais liés à la présence des arbitres et délégués seront pris en charge par l'organisateur.

Les contrats de partenariats sont en cours de renégociation notamment les contrats OBUT, KTK et AFONE MOBILE.

Une rencontre a eu lieu avec la société MATHIS en date du 19 octobre dernier afin de dresser un bilan de l'année écoulée. Un article sera édité dans la Revue de la Réglementation des Equipements Sportifs avant présentation à la réunion des Maires de France à PARIS où MATHIS tiendra un stand avec la rubrique boulodromes couverts.

A noter que malheureusement aucun boulodrome n'a abouti par MATHIS notamment parce que le domaine spécifique « boulodromes couverts » n'est pas suffisamment développé en interne de la société et que pour l'instant les prix proposés sur certains dossiers sont trop élevés.

ERIMA a demandé de connaître les raisons de la non commande des blousons d'arbitre auprès de leur société. Les arbitres ne souhaitent pas avoir d'obligations liées à un quelconque contrat de partenariat, les obligeant ainsi à porter telle ou telle marque spécifique. De plus les problèmes de réapprovisionnement et de continuité d'une gamme (la fabrication des articles d'ERIMA étant limitée dans le temps) ont été soulevés.

Devant l'impossibilité pour notre équipementier de fournir des chemises en temps voulu, il a été décidé de commander auprès d'un autre fabricant des tenues destinées aux membres des équipes de France invités à des réceptions officielles (Ministère, CROS, etc..) suite à leur performance lors des compétitions internationales.

D. Boulodromes Couverts :

Le Comité Directeur FFPJP a pris acte d'inscrire le volet « Equipements Sportifs » dans la Politique Fédérale.

La Règlementation des Equipements Sportifs (RES) est scindée en 2 catégories : Boulodromes Extérieurs et Couverts

Le projet de Règlement est prêt à être transmis à la commission d'examen des règlements fédéraux relatifs aux Equipements Sportifs tel que revu et complété le 17 novembre dernier par Joseph CANTARELLI et Xavier GRANDE.

La F.F.P.J.P., faute de moyens, ne subventionne pas les Equipements Sportifs mais par l'intermédiaire de son Responsable des Equipements Sportifs, elle conseille et accompagne les Maîtres d'Ouvrages au montage des dossiers. La Fédération soutien prioritairement auprès du CNDS les projets de Boulodromes Couverts.

Les priorités de la Fédération en la matière sont de :

- Développer la réalisation de structures couvertes (BC) avec comme objectifs principaux de développer la pratique régulière, sans interruption saisonnière, des Ecoles de Pétanque et l'organisation de manifestations de grande envergure
- Projets pour lesquels la F.F.P.J.P. (et ses organes déconcentrés) a été associée dès le début
- Aménagement du territoire – Cartographie des structures
- Soutenir les projets en veillant à une répartition équitable dans les régions

La gestion fédérale des Equipements Sportifs va engendrer de plus en plus de frais (notamment de déplacements) car les maîtres d'ouvrages, le plus souvent les Maires et Collectivités, souhaitent rencontrer le référent fédéral.

Au cours de cette année, 40 dossiers ont été suivis. 7 dossiers bien avancés, avant dépôt au CNDS, sont en cours. Les représentations récentes ont eu lieu à MONTBELIARD (25) : 23/09/2010 – Projet de BC 32 pistes au stade APD, Mt Sous VAUDREY (39) : inauguration BC 38 pistes du Val d'Amour : 15/10/2010 ; ARGANCY (57) : 10/11/2010 – Projet à caractère local et ALZONNE (11) : 16/11/2010 – Projet BC 16 pistes

E. Discipline

La Commission Nationale de discipline a reformé les décisions prises en première instance suivantes :

- Appel de Mme THIERS (05) en raison de sa qualité de dirigeante et non de joueuse
- Appel de MM. LANGEVILLIERS et MONDON (La Réunion) en raison de la non-transmission du dossier disciplinaire de 1^{ère} instance.

Les formations de discipline continuent et représentent 343 personnes formées. Il reste à ce jour les Ligues suivantes : Alsace, Centre, Corse et Antilles-Guyane.

Dans le cadre des demandes de délocalisation il est rappelé que jusqu'au congrès, il n'y a pas de suspension de la procédure entre la demande et la décision fédérale et qu'il appartient au Comité demandeur de désigner le Comité compétent.

En ce qui concerne la commission fédérale de discipline, il a été évoqué les raisons de l'acceptation du report des affaires mettant en cause le CD 34 relatives aux incidents dans les hôtels à Beaucaire et des membres du CD 05 suite aux élections de ce Comité.

Dans le cadre de cette dernière affaire, le Comité Directeur a accepté le report des élections du Comité Directeur du CD 05 initialement prévues le dimanche 28 novembre.

En effet, en raison de la grève de La Poste qui touche le siège de la Fédération à Marseille depuis plus d'un mois, un retard significatif du courrier a été constaté ainsi que la non distribution des plis recommandés.

Un détournement de fonds a été relevé au sein du CD 91. La F.F.P.J.P. a mis sous tutelle administrative et financière ce Comité sous la direction respectivement de MM. GAFFET et READ. Ce Comité sera donc représenté lors du Congrès Fédéral 2011.

Un courrier sera adressé à tous les Comités Départementaux afin qu'ils nous fassent parvenir impérativement leur compte d'exploitation et compte-rendu de leur assemblée générale.

F. Courriers divers :

Une demande d'aide financière a été reçue de la part de l'organisateur du national « Provençal 13 » à Marseille. Il est confirmé que la F.F.P.J.P. n'apporte pas directement d'aides financières pour l'organisation de concours.

Depuis le 16 novembre dernier les licences peuvent être renouvelées pour la saison 2011.

Les concours nationaux doivent être gérés par informatique avec une connexion internet.

Le logiciel Gest'concours a été mis à jour afin de reconnaître les joueurs suspendus lors du passage de leur passage sur un lecteur connecté.

Coupe d'Europe des Clubs : Il a été rappelé la prise en charge fédérale pour cette compétition :

- Déplacement à l'étranger : 1 500€ par tour
- Déplacement en France : 1 000€ par tour
- En cas d'organisation de la finale : 3 000€
- En cas de réception à domicile : néant

XI. PROCHAINES REUNIONS 2011 :

Comité Directeur	: jeudi 6 janvier à Narbonne
Comité Directeur et Conseil National	: 11, 12 et 13 février au siège à Marseille
Comité Directeur	: 8, 9 et 10 avril
Comité Directeur	: 3, 4 et 5 juin
Comité Directeur et Conseil National	: 2, 3 et 4 septembre
Comité Directeur	: 18, 19 et 20 novembre

Le Secrétaire Général de la F.F.P.J.P.



Antoine JUAN

Le Président de la F.F.P.J.P.



Alain CANTARUTTI